

Combien cela coûte-t-il ?

- Le prix du séjour dépend de votre statut à la mutuelle:
 - Titulaire non BIM* : 2,15€/jour.
 - Titulaire BIM* : il n'y a pas de quote-part à payer.
- Une caution de 50 euros est demandée à l'entrée.

**BIM : Bénéficiaire d'Intervention Majorée.*

L'équipe

- La Responsable de l'Unité : Valérie Deckmyn
- Le Responsable médical : Dr Sam Badet
- Les intervenantes : Sophie Boucquey, Adèle de Galzain, Isabelle Delapas, Lora Mairiaux

Infos pratiques

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, y compris durant les vacances scolaires.
Fermé les jours fériés

Adresse

Espace Morphosis, Rue des Anciens Etangs, 55 à 1190 Bruxelles.

Téléphone : +32 2 616 68 60

Mail : cjjeunes@enaden.be

Accès

Métro, ligne 2-6 : arrêt Gare du Midi, puis bus 50, arrêt Bervoets ou bus 49, arrêt Charroi.

Bus 52 et bus 54, arrêt Bervoets.



Centre Médical
ENADEN
asbl

CENTRE DE JOUR POUR JEUNES



Prise en charge en journée, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés.

A qui s'adresse le Centre de Jour pour Jeunes ?

Aux jeunes de 15 à 25 ans présentant des problèmes liés à une addiction: substances, écrans..., qui ne parviennent plus à poursuivre leur scolarité, rencontrent des difficultés à trouver une place dans la société.

Que proposons-nous ?

- Un accompagnement médical, psychologique et social personnalisé.
- Une vie communautaire : accueil, réunions, repas...
- Différents ateliers : culturels, artistiques, sportifs...
- Des ateliers d'apprentissage et d'accrochage scolaire, en partenariat avec un établissement agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles.
- Un travail avec le réseau du jeune : famille, institutions, écoles...
- Un accompagnement en amont et en aval du séjour.

Modalités à suivre

- Rendez-vous de candidature à prendre au 02/616 68 60.
- Une séance d'information est organisée sur place, sans rendez-vous, tous les mercredis à 10h30, pour ceux qui le souhaitent.

Conditions d'accès : être en ordre de mutuelle et avoir un logement stable.

Déroulement d'une prise en charge

- Une période d'essai de 15 jours pour faire connaissance avec le fonctionnement du Centre de Jour pour Jeunes.
- Le/la jeune fréquente le centre au minimum 18h par semaine.
- Le séjour peut durer trois mois et être renouvelé jusqu'à deux ans.
- La réunion communautaire hebdomadaire est obligatoire.